

Cote du document:	GC 33/INF.2
Date:	23 décembre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Rapport de situation

Conseil des gouverneurs — Trente-troisième session
Rome, 17-18 février 2010

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Gouverneurs qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Brian Baldwin

Conseiller principal en gestion des opérations

téléphone: +39 06 5459 2377

courriel: b.baldwin@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

I. Introduction

1. Le présent rapport de situation pour 2009 a pour objet d'informer le Conseil des gouverneurs sur l'état d'avancement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et sur la participation du FIDA à cette dernière.

II. État d'avancement de la mise en œuvre

2. Depuis la mise en place de l'Initiative PPTE, des progrès sensibles ont été accomplis s'agissant de l'application des allègements de dette. Près de 90% des pays admis à en bénéficier (34 sur 39¹) ont franchi le point de décision, ce qui leur permet de prétendre à une aide au titre de cette initiative. Vingt-six pays ont aujourd'hui atteint le point d'achèvement tandis que huit sont au stade intermédiaire entre le point de décision et le point d'achèvement (voir le tableau ci-après). Ces deux dernières années, le rythme de passage du stade intermédiaire au point d'achèvement s'est accéléré grâce aux progrès accomplis par les pays en termes de mise en œuvre de leurs programmes macroéconomiques et de leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Depuis septembre 2005, le Burundi, le Cameroun, la Gambie, Haïti, le Malawi, la République centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone ont tous atteint leur point d'achèvement, et le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un complément d'allègement de dette pour le Malawi et le Rwanda.
3. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un document relatif à l'accession du Togo au point de décision à sa session d'avril 2009 et à celle de la Côte d'Ivoire à sa session de décembre 2009. En outre, le Burundi, Haïti et la République centrafricaine sont parvenus au point d'achèvement début/mi-2009, et le FIDA a entamé le processus convenu d'allègement de leur dette.
4. Le maintien de la dette à un niveau supportable au-delà du point d'achèvement demeure un sujet de préoccupation, en particulier dans le contexte de la crise financière actuelle. Les analyses de la soutenabilité de la dette confirment que les pays qui ont franchi le point d'achèvement sont en meilleure posture sur ce plan que les autres PPTE et que les pays qui ne font pas partie des PPTE. Mais leurs perspectives en matière de la soutenabilité de la dette restent fragiles face aux chocs et elles sont très sensibles aux conditions auxquelles sont souscrits les nouveaux emprunts. Selon les dernières analyses de la soutenabilité de la dette, seulement 40% environ des PPTE ayant franchi le point d'achèvement présentent aujourd'hui un faible risque de surendettement, et le nombre de ceux pour lesquels le risque est jugé élevé est en augmentation. Cette situation souligne la nécessité pour les PPTE qui ont franchi le point d'achèvement d'appliquer des politiques d'emprunt judicieuses et de renforcer leurs capacités en matière de gestion de la dette publique. Le FIDA les aide en ce sens par le biais de sa participation au Cadre pour la soutenabilité de la dette, la communication de toutes les informations relatives à l'endettement, et les contacts qu'il entretient avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

¹ Le Népal et la République démocratique populaire lao se sont retirés de l'Initiative PPTE.

A. Coût total de l'Initiative PPTE à la charge du FIDA

5. En valeur actuelle nette, le coût total de la participation du FIDA à toutes les phases de l'Initiative PPTE² est actuellement estimé à 304,0 millions de DTS (équivalant approximativement à 480,5 millions d'USD), ce qui correspond en valeur nominale à un coût de l'ordre de 462,7 millions de DTS (soit environ 731,8 millions d'USD)³. Cette estimation devra vraisemblablement être revue à la hausse en raison du retard pris par certains pays pour parvenir aux points de décision et d'achèvement, en raison de la dégradation de la conjoncture économique qui rend nécessaire l'octroi de compléments d'allègement au point d'achèvement et des taux d'escompte qui restent bas. Pour l'année 2009, le coût total des allègements de dette est estimé à 50,1 millions d'USD.

B. Engagements du FIDA à ce jour

6. À ce jour, le FIDA a consenti les allègements requis à l'ensemble des 34 PPTE qui ont atteint le point de décision. Le total de ces engagements se chiffre jusqu'ici à 242,4 millions de DTS en valeur actuelle nette (approximativement 383,2 millions d'USD), ce qui correspond en valeur nominale à un allègement du service de la dette de 366,1 millions de DTS (soit approximativement 578,9 millions d'USD).

C. Allègements de dette accordés

7. Au 30 septembre 2009, le FIDA a accordé aux 26 pays parvenus au point d'achèvement des allègements de dette d'un montant total de 247,4 millions d'USD.

États membres du FIDA relevant de l'Initiative PPTE, en fonction du stade atteint

<i>Pays au point d'achèvement (26)</i>	<i>Pays au point de décision (8)</i>	<i>Pays en amont du point de décision (4)</i>
Bénin	Tchad	Comores
Bolivie (État plurinational de)	Congo	Érythrée
Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Somalie
Burundi	République démocratique du Congo	Soudan
Cameroun	Guinée	Kirghizistan
République centrafricaine	Guinée-Bissau	
Éthiopie	Libéria	
Gambie	Togo	
Ghana		
Guyana		
Haïti		
Honduras		
Madagascar		
Malawi		
Mali		
Mauritanie		
Mozambique		
Nicaragua		
Niger		
Rwanda		
Sao Tomé-et-Principe		
Sénégal		
Sierra Leone		
Ouganda		
République-Unie de Tanzanie		
Zambie		

D. Financement des allègements de dette accordés par le FIDA

8. Le FIDA finance sa participation à l'Initiative PPTE en mobilisant des contributions extérieures (versées au FIDA soit directement, soit par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale) et en puisant dans ses ressources propres. Les contributions extérieures (versées ou annoncées) se chiffrent à environ 193,7 millions d'USD (65,4%). Le financement provenant des

² La participation du FIDA couvre l'ensemble des pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE, y compris ceux qui n'ont pas encore atteint le point de décision.

³ Estimations de base au 30 juin 2009, aux taux de change en vigueur le 30 septembre 2009.

ressources propres du FIDA représente approximativement 94,7 millions d'USD (31,9%), correspondant à des transferts approuvés par le Conseil d'administration en 1998, 1999 et 2002, auxquels s'ajoute un nouveau transfert de 25 millions d'USD effectué en 2007. Le solde a été couvert par le produit du placement du reliquat du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'initiative PPTE.

9. Afin d'atténuer les répercussions des allègements de dette sur les ressources dont le FIDA dispose pour accorder de nouveaux prêts et dons, les États membres du FIDA ont apporté leur soutien au Fonds pour que celui-ci puisse officiellement accéder au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. Un accord à ce sujet a été conclu lors de la réunion sur l'Initiative PPTE et son financement tenue à Washington le 19 novembre 2006. Les participants ont pris acte que cette décision viendrait alourdir les besoins de financement globaux du Fonds fiduciaire PPTE. Une fois l'accord de don transmis et signé, le FIDA a reçu en octobre 2007 le premier transfert provenant du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale (104,1 millions d'USD). Une deuxième série d'accords de don séparés, représentant un montant total de 18,1 millions d'USD, a été reçue en mai 2009 de la part des administrateurs du Fonds fiduciaire PPTE, à l'appui de l'allègement de la dette de la Gambie, de Sao Tomé-et-Principe et de la Sierra Leone. Au total, le déficit de financement du Fonds fiduciaire PPTE (en termes de pouvoir d'engagement nécessaire) est estimé à 308 millions d'USD, compte tenu des besoins de financement du FIDA et de la Banque africaine de développement.
10. Tout en veillant, en priorité, au financement adéquat du Fonds fiduciaire PPTE, la direction continuera aussi à encourager les États membres à fournir directement des ressources supplémentaires au FIDA pour aider celui-ci à financer sa participation à l'Initiative PPTE.